

Fiche de poste générique Ergothérapeute

Date de mise à jour	13/05/2024
Fiche métier du répertoire de la FPH ¹	Code métier 05160 - Ergothérapeute
Grade(s) et Statut(s) associés	Ergothérapeute
Service	Médecine Physique et de Réadaptation (MPR)
Direction ou pôle	NPCR

Descriptif du service

Le Service de Médecine Physique et de Réadaptation du Centre Hospitalier de Perpignan est implanté dans les locaux du Pôle Santé Roussillon et dispose d'un plateau technique de rééducation et d'une balnéothérapie.

L'équipe compte 10 ergothérapeutes, 25 kinésithérapeutes 2 pédicures-podologues, 1 Aide-Soignant, 1 Agent Administratif et 1 médecin MPR.

Le service prend en charge sur prescription médicale les patients hospitalisés en MCO (Médecine-Chirurgie-Obstétrique), SMR (Soins Médicaux et de Réadaptation), USLD (Unité de Soins de Longue Durée) et en USMP (Unité de Soins en Milieu Pénitentier).

Chaque rééducateur est référent d'une ou plusieurs unités de soins.

Des prises en charge externes sont organisées (sous condition de prescription d'un médecin spécialiste et pour un nombre de séances défini).

Tous les rééducateurs encadrent des étudiants en stage.

Les rééducateurs peuvent intervenir dans les Instituts de Formation : IFSI, IFAS, IFMK.

Pour répondre aux besoins de l'Institution le service est ouvert 7 jour/7 : de 8h à 17h en semaine et de 8h à 15h les week-ends et jours fériés en fonctionnement de garde pour assurer les urgences de kinésithérapie respiratoire des patients hospitalisés.

Finalité du poste

L'ergothérapeute est le praticien diplômé qui, sur prescription médicale, réalise des actes :

- De rééducation (exercices à but fonctionnel, rééducation de la sensibilité, techniques de libération des amplitudes tissulaires, actions à visée antalgique),
- De réadaptation (gestion d'un outil comme un fauteuil électrique, adaptation d'aides techniques ou reprise de l'autonomie du patient),
- D'appareillage (post opératoire immédiat, post traumatique, stabilisateur tissulaire),
- De confection d'aides techniques.

Il exerce également une fonction éducative auprès du patient, et d'enseignement auprès des étudiants et du personnel.

Il réalise des bilans ostéo-articulaires, neurologiques, musculaires, trophiques, fonctionnels et d'autonomie.

¹ <https://metiers.anfh.fr/rechercher-un-metier>

Les bilans lui permettent de programmer un plan de prise en charge au cours duquel il va pouvoir utiliser les moyens suivants :

- Techniques de mobilisation articulaires et tissulaires,
- Sollicitation de mouvements actifs,
- Réalisation et surveillance d'appareillages de contention, de compression et de rappel,
- Confection d'aides techniques et conseils en activité de la vie journalière (AVJ),
- Evaluation des besoins et conseils en aménagement du domicile.

Il préconise les aides techniques, humaines et les modifications de l'environnement matériel afin de favoriser l'intégration de la personne dans son milieu de vie.

Organisation du travail et spécificités du poste

Lieu de travail : NH, PSR, SMIT, USLD, SMR , ESA, EMG

Temps de travail

- Durée hebdomadaire : 35h
- Durée journalière : 7h
- Horaires : 8h30-16h, 9h-16h30, 30mn de pause repas
- Type de repos (fixe ou variable) : repos fixe

Droits à RTT : 0 jours

Droits à CA :

- 25 jours ouvrés
- 1 jour supplémentaire « fractionnement » si 3 périodes de 4 jours ouvrés posées
- 1 jour supplémentaire « hors saison » si 3 à 5 jours ouvrés continus ou discontinus posés sur les périodes du 1^{er} janvier au 30 avril et du 1^{er} novembre au 31 décembre
- 1 jour supplémentaire « hors saison » à partir de 6 jours ouvrés posés en continus ou discontinus sur les périodes du 1^{er} janvier au 30 avril et du 1^{er} novembre au 31 décembre

Spécificités du poste :

- Travail en collaboration avec les rééducateurs du MPR (kinésithérapeute, orthophoniste, pédicure-podologue) et les équipes médicale et soignante
- Partage du plateau technique avec les rééducateurs de l'USSAP

Relations de travail

Lien hiérarchique : Cadre de Santé du MPR

Liens fonctionnels

- En interne (MPR) : Médecin référent MPR
- En externe (Unités de Soins) : Médecins prescripteurs

Activités du poste

Objectif:

Favoriser la récupération ou l'entretien de capacités fonctionnelles, physiques, psychiques et cognitives des patients pris en charge

Prise en charge :

Réadaptation dont l'intensité varie en fonction des déficiences du patient et du projet thérapeutique défini en équipe dans le but d'améliorer une perte d'autonomie qui apparaît dans les suites d'un épisode aigu médical ou chirurgical ou en prévention.

L'ergothérapeute inscrit son activité dans le cadre global d'une prise en charge coordonnée. Il participe au programme de réhabilitation et de stimulation des fonctions cognitives, sensorielles et motrice établi sur la base du diagnostic réalisé en équipe.

L'ergothérapeute prend en charge sur prescription médicale les patients pour bilan d'évaluation à l'entrée, rééducation et réadaptation selon les besoins :

- Lutter contre la régression psychomotrice, préserver l'autonomie, participer à la réadaptation des troubles cognitifs
- Optimiser des capacités restantes,
- Préconiser les fauteuils et coussins adaptés au bon positionnement assis ou alité, ainsi que les aménagements et aide techniques nécessaires,
- Anticiper le retour à domicile, préconiser les aménagements et aide techniques nécessaires et contacter les structures d'aval et les professionnels rééducateurs libéraux
- Accompagner les équipes soignantes pour la préservation des actes du patient dans la vie courante, éducation des soignants et famille aux positionnement, transferts ...

Activités :

- Bilan d'évaluation à l'entrée et à la sortie avec conseils et préconisations au patient et/ou à l'entourage et/ou aux structures d'aval
- Séances d'ergothérapie en individuel en fonction des objectifs préétablis
- Participation aux staffs,
- Traçabilité des évaluations réalisées dans le dossier patient

Compétences associées

Savoir-faire opérationnels

- Evaluer les déficiences, les capacités et les performances motrices, sensitives, sensorielles, cognitives, mentales, psychiques de la personne et rendu de bilans
- Analyser les besoins, les habitudes de vie, les facteurs environnementaux, les situations de handicaps et poser un diagnostic ergothérapeutique
- Mettre en œuvre des soins et des interventions de rééducation, de réadaptation, de réinsertion, de réhabilitation psychosociale visant à réduire et compenser les altérations et les limitations d'activité, développer, restaurer et maintenir l'indépendance, l'autonomie et la participation sociale de la personne
- Réaliser des orthèses et des aides techniques

Savoir-faire comportementaux

- Qualités humaines et relationnelles
- Maîtrise technique dans le domaine des soins de rééducation
- Sens de l'organisation
- Sens du management d'équipe
- Connaissances de l'institution et de ses réseaux de soins
- Capacité d'adaptation Information
- Communication et enseignement

Connaissances associées

Connaissances	Niveau de connaissance
Anatomie, physiologie et pathologies de l'appareil locomoteur et du système nerveux : base des connaissances de l'intervention du rééducateur sur le corps humain	Expert
Techniques d'appareillages Effets des physiothérapies Sollicitation tissulaires en fonction des activités Systèmes de compensation correspondant aux connaissances spécifiques	Expert
Reconnaissance des niveaux algiques	Opérationnel
Troubles cognitifs	Approfondi

Conditions pour postuler

- Etre titulaire du diplôme d'Etat d'Ergothérapeute ou d'une autorisation d'exercer

Points de vigilance au travail/Risques professionnels associés

Risques	Précisions et prévention
Risque liée à la mobilisation de personnes	Contraintes posturales, gestes répétitifs ⇒ Utilisation des aides techniques ⇒ Maîtrise de l'ergonomie
Risque d'exposition à des agents biologiques, dont AES	Risque de projection lors de la kinésithérapie respiratoire ⇒ EPI (lunettes de protection et masque FFP2)
Risque lié aux machines	Risque de brûlure lors de l'entretien des cuves hydrothermes et de paraffine ⇒ Précautions de manipulation

Validée le 13/05/2024
par la Directrice Coordonnatrice Générale des Soins
Agnès DESMARS

